

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2016

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Sceaux Tennis de table »

Rapporteur : Philippe Tastes

Le club de tennis de table compte près de 150 adhérents et constitue une association fortement ancrée sur la Ville, avec notamment près de 100 jeunes de moins de 18 ans. Ce club a fêté ses 30 ans d'existence le 11 juin dernier.

Afin d'accueillir un public jeune très large, le club a institué une tarification de l'école de tennis de table pour les 8/10 ans, adaptée suivant les revenus des parents. Le club développe également des activités pour les plus jeunes et pour les femmes selon les critères du Centre National du développement du Sport (CNDS) favorisant la pratique féminine. Il organise des stages, des manifestations, et participe aux événements sportifs organisés par la Ville (stages SMS, sport en famille) aux animations scolaires et à des tournois intergénérationnels.

Il bénéficie, comme d'autres associations sportives scéennes, de la mise à disposition de locaux gratuits dans les gymnases de la Ville. Actuellement, il dispose de créneaux horaires dans la petite salle de sport du Petit-Chambord et dans le préau de l'école des Blagis depuis la fermeture du site sportif des Blagis dont la réhabilitation est actuellement à l'étude. Par ailleurs, le club loue une salle au sein de la MJC.

Toutefois, l'ensemble de ces mises à disposition et locations ne permettent pas au club d'offrir le même service que celui offert avec la mise à disposition quotidienne de la grande salle du site sportif des Blagis, permettant au club d'installer un nombre de tables de tennis de tables supérieur et en conséquence, d'accueillir un nombre de joueurs supérieur.

Aussi, compte tenu des charges pesant sur le club (locations) et de la baisse des recettes liée à un accueil limité d'adhérents dû à l'absence provisoire de locaux suffisants, le club demande à la Ville une subvention exceptionnelle de 7 000 €, sachant que le Département a fortement réduit ses aides, et malgré l'octroi de subvention du CNDS pour l'accueil d'un éducateur sportif.

A noter que dès la rentrée prochaine, le club pourra bénéficier de créneaux au gymnase du Centre grâce à ceux libérés par le Tennis club de Sceaux. En effet, ce dernier bénéficiera de la deuxième structure gonflable pérennisant la pratique hivernale du tennis sur le site de l'Yser. Le club de tennis de table pourra donc développer ses recettes par l'accueil d'adhérents supplémentaires et réduire ses charges par l'arrêt de locations à titre onéreux.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accorder à l'association « Sceaux Tennis de table » une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 7 000 € pour cette année.